Exercice 2010 - Budget annexe du service de l'Eau - Affectation du résultat de l'exercice 2009 en application de la nomenclature M49

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'instruction M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2009 du Budget annexe du Service de l'Eau a été le suivant :

Section d'investissement

Solde des réalisations 2009 : 368 511,72 €
Solde des restes à réaliser 2009 : -612 334,00 €
-243 822,28 €

Le programme d'équipement 2009 fait apparaître au 31 décembre 2009 un besoin d'autofinancement de 243 822,28 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2009.

♦ Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 2008 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2009 : (926 642 91 € - 895 420 28 €)

(926 642,91 € - 895 420,28 €) 31 222,63 €

Résultat d'exploitation de l'exercice 2009 : 620 735,41 €
Excédent de clôture 2009 : 651 958,04 €

Affectations:

Excédent d'exploitation disponible pour des

affectations éventuelles au cours de l'exercice 2010 408 135,76 €

En section de fonctionnement, une somme de 290 707 € sera affectée sur la ligne 65.654.3600.36100 pour des créances irrécouvrables concernant la Société CURIEN et une somme de 59 350 € sera affectée sur la ligne 65.654.36100 pour des créances irrécouvrables concernant la Société SICA GAB et pour diverses autres créances. Une somme de 41 810 € sera affectée sur la ligne 67.6743.5053.36100 pour le versement au SYTTEAU de la participation aux dépenses d'investissement concernant l'assainissement du hameau de la Malate.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation du budget Annexe du Service de l'Eau disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 16 268,76 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe du service de l'Eau, tels que définis dans le tableau ci-après.

Impu	Dépenses	Recettes	
001/001 CS 36100	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		368 511,72
Autres réserves - Affectation partielle			
10/1068 CS 36100	Autofinancement des reports		243 822,28
		612 334,00	
65/654 CS 36100	Pertes sur créances irrécouvrables	59 350,00	
65/654 3600 CS 36100	Pertes sur créances irrécouvrables (Réservoir Griffon)	290 707,00	
67/6743.5053 CS 36100	Subvention exceptionnelle assainissement Est Bisontin	41 810,00	
002/002 CS 36100	Résultat d'exploitation reporté		651 958,04
002/002 CS 36100	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2009		- 243 822,28
	Total fonctionnement	391 867,00	408 135,76

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 (1 abstention) et n° 6 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Résultat d'exécution du budget 2009

Eau	Résultat à la clôture de l'exercice 2008 (1)	Part affectée à l'investissement 2009 (2)	Résultat de l'exercice 2009 (3)	Résultat de clô	ture 2009
Investissement	1 798 099,72		- 1 429 588,00	368 511,72	(1) + (3)
Exploitation	926 642,91	895 420,28	620 735,41	651 958,04	(1) - (2) + (3)
Total	2 724 742,63	895 420,28	- 808 852,59	1 020 469,76	

Résultat de l'exercice 2009

Eau		Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	Α	5 297 094,28	9 579 981,00	14 877 075,28
Titres de recettes émis	В	3 421 443,66	8 901 905,93	12 323 349,59
(y compris recettes rattachées à l'exercice)				
Réduction de titres	С	352 909,39	151 073,24	503 982,63
Recettes nettes	D = B - C	3 068 534,27	8 750 832,69	11 819 366,96
Restes à réaliser	E	1 785 430,00		1 785 430,00
DÉPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	7 095 194,00	9 579 981.00	16 675 175,00
Engagements	G	6 931 027,55	8 452 828,00	15 383 855,55
Mandats émis	H	4 533 263,55	8 452 828,00	12 986 091,55
(y compris dépenses rattachées à l'exercice)				
Annulation de mandats	1	35 141,28	322 730,72	357 872,00
Dépenses nettes	J = H-I	4 498 122,27	8 130 097,28	12 628 219,55
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	2 397 764,00		2 397 764,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J		620 735,41	620 735,41
Déficit	J-D	- 1 429 588,00	020 . 00,	- 1 429 588,00
Restes à réaliser				
Excédent	E-K			242 224 22
Déficit	K-E	- 612 334,00		- 612 334,00

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.